



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

P.R.E.J. de BORDEAUX



Le 15 octobre 2020

Lettre ouverte

A

Madame la Directrice,

Chef du département Sécurité et Détention

DISP de BORDEAUX

Madame la Directrice,

Dernièrement, nous vous avons transmis des questions relatives au fonctionnement de notre PREJ, et à ce jour celles-ci sont restées sans réponses. Vous n'êtes pas sans savoir que depuis quelques temps, certains problèmes que nous avons en parti réglé avec vous lors de notre dernière réunion dont nous n'avons d'ailleurs toujours reçu la synthèse, font de nouveau leur apparition.

Pour les missions à "2 agents", même si ces dernières peuvent effectivement être effectuées sous certaines conditions dans la nouvelle doctrine, nous avons convenu avec vous que sur de "longs trajets" cela était difficilement applicable en terme de sécurité.

Les trajets du type NEUVIC - LA ROCHELLE avec plus de 8 heures de route aller retour ne sont qu'un exemple parmi d'autres. Pourtant ce type de mission commence à refaire surface depuis quelques temps.

Nous voyons de nouveau des escortes à "2 agents" pour des cessions d'Assises. Les critères de classement de niveau d'escorte ne sont pas respectés par les établissements au détriment de notre sécurité.

Concernant les formations nous espérons que les demandes d'annulation récentes de la part du service de l'ARPEJ pour placer des missions qui ne sont pas un "enjeu procédural majeur" (instruction), ne deviendront pas une habitude comme cela était le cas auparavant.

Comme vous le savez nous avons un manque flagrant à ce niveau et vous aviez demandé à notre officier et à nos formateurs de résoudre le problème. Chose qui a été faite puisque concernant le tir, un planning adapté au bon fonctionnement du PREJ a été mis en place et jusqu'à ce jour avait été respecté.

Nous avons conscience qu'avec la crise sanitaire actuelle, il est nécessaire de faire des efforts, et vous n'aurez pas manqué de remarquer que les agents du PREJ BORDEAUX en ont fait durant cette période et cela pas toujours avec la reconnaissance attendue. Et pourtant, encore à ce jour, ils se montrent volontaires et disponibles.

Pour tout cela, nous espérons pour le bien du personnel et le bon fonctionnement de notre PREJ, que vous ne ferez pas machine arrière concernant ce qui a été acquis auparavant.

Les bureaux locaux SPS/FO